ABALONE TT CLERMONT-FERRAND
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 120000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 79 RUE BLATIN
63000 CLERMONT FERRAND
829505346 RCS CLERMONT-FERRAND
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 juin 2026

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 49 197,45 euro(s),
- Du poste « "Report à nouveau" » de l'exercice précédent d'un montant de -55 395,17 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 6 198,42 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *report à nouveau* » pour un montant de 49 197,45 euro(s),
 portant le solde du compte « report à nouveau » à un montant de : -6 197,72 *euro(s) ;*

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2024			Néant
31.12.2023			Néant
31.12.2022			Néant

ABALONE TT CLERMONT-FERRAND
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 120000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 79 RUE BLATIN
63000 CLERMONT FERRAND
829505346 RCS CLERMONT-FERRAND
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 juin 2026

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 49 197,45 euro(s),
- Du poste « "Report à nouveau" » de l'exercice précédent d'un montant de -55 395,17 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 6 198,42 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :

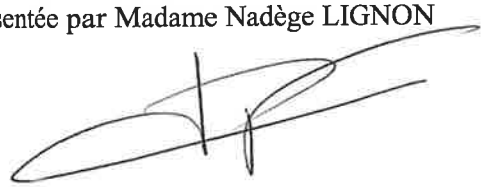
- Au poste « *report à nouveau* » pour un montant de 49 197,45 euro(s),
 portant le solde du compte « report à nouveau » à un montant de : -6 197,72 *euro(s) ;*

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2024			Néant
31.12.2023			Néant
31.12.2022			Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président,
La société ABALONE FRANCE
Représentée par Madame Nadège LIGNON



SAS ABALONE TT CLERMONT FERRAND

79 RUE BLATIN

63000 CLERMONT FERRAND

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Certifié conforme

Nadege LIGNON

Signature numérique de Nadege LIGNON
Date : 2026.10.21 16:05:39 +02'00'

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	5 190.00	5 190.00				
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles	61 264.13	60 085.35	1 178.78	2 009.84	-831.06	-41.35
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	8 258.00		8 258.00	3 539.00	4 719.00	133.34
	Autres immobilisations financières	3 349.99		3 349.99	3 349.99		
	Total de l'actif immobilisé (III)	78 062.12	65 275.35	12 786.77	8 898.83	3 887.94	43.69
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	242 967.10	2 538.32	240 428.78	290 415.73	-49 986.95	-17.21
	Autres créances	222 946.50		222 946.50	116 659.15	106 287.35	91.11
	Charges constatées d'avance	6 825.42		6 825.42	4 930.61	1 894.81	38.43
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	24 293.66		24 293.66	905.72	23 387.94	NS
	Total de l'actif circulant (IV)	497 032.68	2 538.32	494 494.36	412 911.21	81 583.15	19.76
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	575 094.80	67 813.67	507 281.13	421 810.04	85 471.09	20.26

(1) Dont à moins d'un an 11 607.99
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 120 000)	120 000.00	120 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	6 198.42	6 198.42		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-55 395.17	-49 962.73	-5 432.44	-10.87
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	49 197.45	-5 432.44	54 629.89	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	120 000.70	70 803.25	49 197.45	69.48
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	163.76	135.62	28.14	20.75
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 962.62	52 794.41	6 168.21	11.68
	Dettes fiscales et sociales	303 378.23	295 811.83	7 566.40	2.56
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	24 775.82	2 264.93	22 510.89	993.89
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	387 280.43	351 006.79	36 273.64	10.33
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	507 281.13	421 810.04	85 471.09	20.26

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an — 387 280.43 — 351 006.79

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 210 922.40		2 210 922.40	1 393 409.38	817 513.02	58.67
Montant net du chiffre d'affaires	2 210 922.40		2 210 922.40	1 393 409.38	817 513.02	58.67
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions			5 000.00	4 000.00	1 000.00	25.00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				20 694.39	-20 694.39	-100.00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits			2 843.81	297.33	2 546.48	856.45
Total des Produits d'exploitation (I)			2 218 766.21	1 418 401.10	800 365.11	56.43
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			280 442.73	217 635.78	62 806.95	28.86
Impôts, taxes et versements assimilés			51 951.98	34 475.23	17 476.75	50.69
Salaires			1 519 962.85	983 657.56	536 305.29	54.52
Cotisations sociales			294 856.07	184 569.62	110 286.45	59.75
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			831.06	5 331.61	-4 500.55	-84.41
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 407.88		2 407.88	
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges			21 984.89	1.09	21 983.80	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			2 172 437.46	1 425 670.89	746 766.57	52.38
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			46 328.75	-7 269.79	53 598.54	737.28
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	1 668.70	2 137.35	-468.65	-21.93
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	1 668.70	2 137.35	-468.65	-21.93
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 668.70	2 137.35	-468.65	-21.93
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	47 997.45	-5 132.44	53 129.89	NS
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)		300.00	-300.00	-100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-300.00	300.00	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 200.00		-1 200.00	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 220 434.91	1 420 538.45	799 896.46	56.31
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 171 237.46	1 425 970.89	745 266.57	52.26
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	49 197.45	-5 432.44	54 629.89	NS

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT CLERMONT FERRAND

79 RUE BLATIN

63000 CLERMONT FERRAND

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires font l'objet d'une **information dans l'annexe**, conformément aux dispositions applicables.

- La durée d'usage est utilisée pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, conformément à l'article **214-13 du PCG**.

Événements post-clôture

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations significatives

Au cours des exercices précédents, la SAS ABALONE France a consenti les subventions d'équilibre suivantes :
- au 31/12/2018 : 150 000 euros
- au 31/12/2020 : 30 000 euros
- au 31/12/2021 : 20 000 euros
- au 31/12/2022 : 90 000 euros.

Ces subventions sont assorties d'une clause de retour à meilleur fortune définie de la manière suivante :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dés lors que le résultat de la société ABALONE TT CLERMONT FERRAND deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.

Au cours de l'exercice, le retour constaté est de 21 969 €

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, notre société a appliqué pour la première fois le règlement ANC 2022 06 relatif à la modernisation des états financiers.

L'application de ces règlements constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122 1 et 831 3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

Les principales modifications concernent :
- la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la création / modification de comptes du plan comptable général ;
- l'introduction de nouveaux modèles de bilans, comptes de résultat et tableaux normés en annexe.

Conformément à l'article 27 du règlement, les postes de N 1 ont été reclassés uniquement aux fins de présentation, afin de permettre leur comparabilité avec les nouveaux modèles. Aucun retraitement n'a été effectué sur le résultat exceptionnel ni sur les transferts de charges de l'exercice N 1.

L'application du règlement ANC 2022 06 génère les impacts suivants sur les postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice N : voir état en fin d'annexe

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Néant

Changement d'estimation

Néant

Correction d'erreurs

Néant

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 190			5 190
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	49 779			49 779
Matériel de bureau et matériel informatique	8 530		4 170	4 360
Mobilier	7 125			7 125
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	6 889	4 719		11 608
TOTAL GENERAL	77 513	4 719	4 170	78 062

SAS ABALONE TT CLERMONT FERRAND
63000 CLERMONT FERRAND

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 190			5 190
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	49 779			49 779
Matériel de bureau et matériel informatique	8 411	119	4 170	4 360
Mobilier	5 234	713		5 946
TOTAL GENERAL	68 614	831	4 170	65 275

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	130	2 408			2 538
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	130	2 408			2 538

SAS ABALONE TT CLERMONT FERRAND
63000 CLERMONT FERRAND

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	8 258	8 258	
Autres immobilisations financières	3 350	3 350	
Clients douteux ou litigieux	14 604	14 604	
Autres créances clients	228 363	228 363	
Impôts sur les bénéfices	1 200	1 200	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 187	8 187	
Groupe et associés	211 226	211 226	
Débiteurs divers	2 333	2 333	
Charges constatées d'avance	6 825	6 825	
TOTAL	484 347	484 347	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	4 719		

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
ACTIONS	10.00	12 000			12 000

SAS ABALONE TT CLERMONT FERRAND
63000 CLERMONT FERRAND

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	120 000			
Réserve légale	6 198			
Report à nouveau	-49 963	-5 432		
Résultat de l'exercice	-5 432			
Total des capitaux propres	70 803	-5 432		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				120 000
Réserve légale				6 198
Report à nouveau				-55 395
Résultat de l'exercice				49 197
Total des capitaux propres				120 001

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

SAS ABALONE TT CLERMONT FERRAND
63000 CLERMONT FERRAND

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	164	164		
Fournisseurs et comptes rattachés	58 963	58 963		
Personnel et comptes rattachés	140 822	140 822		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 694	62 694		
Taxe sur la valeur ajoutée	81 108	81 108		
Autres impôts taxes et assimilés	18 755	18 755		
Groupe et associés	21 969	21 969		
Autres dettes	2 807	2 807		
TOTAL	387 280	387 280		

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	164
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 807
Dettes fiscales et sociales	91 836
Autres dettes	2 807
TOTAL	106 614

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -

(Art. 832-20)

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	3 602	
TOTAL	3 602	

- AVANCES, CRÉDITS ET ENGAGEMENTS -

(Art. 835-1)

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

Engagements reçus :
Garantie financière EULER : 148 475 €

Abalone TT Clermont Ferrand

en €	31/12/2025	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F)	(G)	(H)	(I)	31/12/25 Pro-forma
Production vendue de services	2 210 922		- 2 928								2 207 995
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	6 904	2 928	2 829					-		12 660
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-				-						-
Autres produits	2 844			- 2 829			-				15
Autres achats et charges externes	- 280 443							2 000			-278 443
Charges sociales	- 287 952	- 6 904									-294 856
Dotations aux provisions	- 2 408									-	-2 408
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	-					-					-
Autres charges	- 21 985							21 969			-16
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**46 328**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**23 969**	**-**	**-**	**70 297**
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**1 669**										**1 669**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	**47 997**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**23 969**	**-**	**-**	**71 966**
Produits exceptionnels (VII)	-				-		-		-		-
Charges exceptionnelles (VIII)	-					-		- 23 969		-	-23 969
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	**-**	-	-	-	-	-	-	- 23 969	-	-	**-23 969**
	-										

(A) Transfert de charges d'exploitation relatif à des remboursements reçus en compensation de charges de personnel
(B) Transfert de charges d'exploitation relatif à des refacturations
(C) Transfert de charges d'exploitation relatif à des remboursements d'assurance
(D) Produits de cession d'immobilisations corporelles
(E) VNC des immobilisations corporelles cédées
(F) Produits de gestion antérieurements classés en exceptionnel, passés en exploitation
(G) Charges de gestion antérieurements classées en exceptionnel, passées en exploitation
(H) Reprises de provisions antérieurement classées en exceptionnelles, passées en exploitation
(I) Dotations aux provisions antérieurement classées en exceptionnelles, passées en exploitation